

SEANCE DU 18 MAI 2024

PRESENTS : Michel ARNAUD - Yannick BONY – Fabrice BORDERIE - Gilles BOULAY – Pierre GIACOMELLO – Marie-Pierre LAFONT – Danielle ROUX

Employés communaux

Maxime Peyre a été recruté suite au départ de Michel Boyer. Un contrat CDD renouvelable de 1 an a été signé. A l'occasion de ces changements le Maire propose de fixer une date pour se retrouver autour d'un verre de l'amitié afin de remercier Michel Boyer pour le travail accompli et présenter Maxime Peyre.

La proposition est acceptée et, la date est fixée au 15 juin 2024 à 19 heures.

Bureau de vote élections européennes

Le Maire et l'ensemble du conseil municipal ont fixé le planning du bureau de vote de la manière suivante :

8h00 10h30 : Borderie Fabrice – Marie Pierre Lafont

10h30 13h00 : Giacomello Pierre – Michel Arnaud

13h00 15h30 : Roux Danielle – Yannick Bony

15h30 18h00 : Gilles Boulay – Yannick Bony

Vente de terrain CUMA de Tortebeffe

La CUMA de Tortebeffe souhaite acquérir du terrain pour stationner son matériel. Dans le principe l'ensemble du conseil municipal n'émet pas d'objection mais une réserve afin de s'assurer de disposer de suffisamment de terrain pour la prochaine station d'épuration.

Il est donc décidé de s'assurer du terrain nécessaire à une prochaine station d'épuration avant d'entamer les démarches de bornage. Le prix de vente sera identique au prix de vente de Pierre Giacomello et Fabrice Borderie

Délibérations centre de gestion

Le maire présente les propositions du centre de gestion d'adhérer au marché public prévoyance (qui n'engage pas la commune par la suite au marché choisi mais permet d'obtenir un meilleur tarif) et d'adhérer à un service de secrétaire itinérante à hauteur de 200 euros par an, ce qui permet de palier aux absences des secrétaires de mairie.

L'ensemble du conseil municipal accepte la proposition pour les 2 délibérations.

Eclairage public

TE63 demande à l'ensemble des communes si elles souhaitent modifier les horaires d'éclairage. Il s'agit surtout d'inciter les communes à diminuer l'éclairage public pendant la nuit. Compte tenu du fait que Tortevesse est déjà adhérente à ce changement depuis de nombreuses années, il est décidé de conserver les horaires actuels.

New Deal

Dans le cadre du New Deal, le conseil départemental nous a fait part d'un état des lieux du réseau mobile de notre commune qui reste toujours très faible. Il nous a été demandé si nous souhaitons maintenir notre demande de mise en place d'une antenne 4G.

A la majorité le conseil municipal souhaite maintenir cette demande.

Divers

La mise en route du second réservoir est en cours. Il est nécessaire de prendre un abonnement téléphonique pour la mise en route de l'alarme en cas de faible débit d'eau.

Il est proposé de mettre en place un compteur eau et électricité aux pelades pour les manifestations de la commune telle que la fête patronale. Un devis sera demandé.

Au précédent conseil municipal, il a été voté la participation de la commune à hauteur de 1500 euros pour la fête de la Saint-Pierre, une grande partie sera dédiée pour une animation musicale le dimanche et, l'autre partie pour le repas « tripes » du dimanche organisé par la société de chasse.

Comme pour les années précédentes, l'apéritif précédant le repas de la Saint-Pierre sera offert par la mairie.

Relecture : Gilles BOULAY et Danielle ROUX